



Revue de presse



Jeudi 14 Novembre 2024



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[APN: les députés adoptent le projet de loi de finances 2025](#)

L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté mercredi, le projet de loi de finances 2025.

Le texte a été adopté lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, et de membres du gouvernement.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[APN: plusieurs amendements et nouveaux articles introduits au PLF 2025](#)

Le projet de loi de finances (PLF 2025), adopté mercredi à la majorité des députés de



l'Assemblée populaire nationale (APN), comprend plusieurs amendements concernant plusieurs dispositions du projet de loi, avec l'introduction de nouveaux articles, notamment dans le domaine fiscal.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Texte de loi de finances 2025: promouvoir l'économie nationale et améliorer le cadre de vie du citoyen

Le texte de loi de finances pour l'année 2025, adopté mercredi par l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit plusieurs mesures visant à promouvoir l'investissement et à soutenir l'économie nationale mais aussi à soutenir le pouvoir d'achat et améliorer les conditions de vie des citoyens.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Réunion du Gouvernement: suivi des progrès réalisés en matière d'amélioration des services publics

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi des progrès réalisés en matière d'amélioration et de modernisation des services publics, en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

COSOB : feu vert pour l'émission d'un emprunt obligataire par Maghreb Leasing Algérie

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a donné son visa à la société Maghreb Leasing Algérie (MLA) pour l'émission d'un emprunt obligataire institutionnel, a indiqué l'institution dans communiqué.

Il s'agit de l'émission d'un emprunt obligataire destiné aux investisseurs institutionnels d'une valeur de 2 milliards de dinars, a précisé la même source. Cet emprunt obligataire, d'une maturité de 5 ans avec un taux d'intérêt annuel de 5,4%, servira au financement de l'activité de crédit-bail de la société, a ajouté la Cosob.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Conseil de la nation: examen du texte de loi de finances 2025 jeudi et vendredi en plénière

Le Conseil de la nation reprendra ses travaux, jeudi et vendredi, en séances plénières consacrées à la présentation et au débat du texte de loi de finances 2025, a indiqué mercredi un communiqué du Conseil.



Le Projet de Loi de Finances 2025 soumis à adoption : Un oui majoritaire à l'APN

L'adoption du PLF 2025 n'est pas passé comme une lettre à la poste, mais les amendements ont été décortiqués par les députés d'une manière attentionnée. L'article 78, objet de lecture et de débat, venait d'être adopté, mais les députés du MSP protestent. La tension est montée d'un cran et le président de l'APN a été obligé de lever la séance pour se réunir avec les chefs des groupes parlementaires pour concertation.



Introduction de la BDL en Bourse : Imminente entame de l'opération

La Banque de développement local (BDL) sera introduite très prochainement à la Bourse d'Alger, via une ouverture partielle du capital de cette institution bancaire publique. La BDL sera la deuxième banque publique à entrer en Bourse et comme pour le CPA, 30% du capital de la BDL sera mis sur le marché.

L'ouverture partielle (à hauteur de 30%) du capital de la banque par le biais d'une introduction en bourse lui permettra de consolider sa capacité à appuyer et à accompagner les grands projets, ce qui contribuera, à booster l'économie nationale, à travers l'encouragement de l'investissement et de l'innovation et la création d'opportunités pour les hommes d'affaires et les investisseurs.



[Dr EL Hidoussi, enseignant de sciences économiques à l'Université d'Alger : «Les indicateurs économiques en constante amélioration»](#)

Professeur de sciences économiques à l'Université d'Alger, le Dr Ahmed El Hidoussi a assuré et confirmé que la situation économique de notre pays connaît une amélioration d'un certain nombre d'indicateurs, en citant le rapport d'octobre 2024 du FMI sur les perspectives économiques régionales, Moyen-Orient, Asie centrale.



[La séance de vote émaillée par des altercations entre députés](#)

[Le PLF 2025 adopté à l'unanimité](#)

L'adoption par les deux chambres du Parlement du PLF doit intervenir au plus tard samedi prochain.

Journée très tendue dans l'hémicycle. Dès le début de la séance plénière consacrée au vote du projet de loi de finances pour l'année 2025, l'on sentait qu'il y avait de l'eau dans le gaz entre le groupe parlementaire du MSP et la commission des finances et du budget.



[Transition numérique des institutions financières](#)

[Des étapes significatives franchies](#)

La loi organique 18/15 des finances améliore la performance du secteur public en Algérie.

La transition numérique et les finances publiques en Algérie ont constitué le sujet principal du Colloque scientifique international à Oran par l'université Oran 2 Mohamed-Benahmed.

Les participants ont été unanimes à dire que «l'Algérie a franchi des étapes significatives dans le domaine de la transition numérique des institutions financières, concrétisées par de nombreuses réalisations dans la numérisation des services financiers et bancaires».



Service public et qualité de vie du citoyen

Larbaoui élève le niveau d'exigence

L'Exécutif qui ne rechigne pas à la tâche, empoigne ces dossiers, désormais.

Pour améliorer la qualité de vie du citoyen, le gouvernement engrange la vitesse supérieure. Fini les tâtonnements. Les pouvoirs publics élèvent le niveau d'exigence et réclament des responsables à tous les niveaux d'offrir un service public à la hauteur des attentes du citoyen.

C'est ce qu'il ressort en tout cas de la réunion du gouvernement, présidée, hier, par le Premier ministre Nadir Larbaoui. Celle-ci fut consacrée au suivi des progrès réalisés en matière d'amélioration et de modernisation des services publics, en exécution des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.



Les investissements font bouger la machine Algérie

Le Banque mondiale prévoit une hausse du taux de croissance

À l'instar du FMI, la Banque mondiale observe une forte évolution du marché algérien.

Invité par la Télévision algérienne, le directeur régional de la Banque mondiale, Nadir Abdellatif Mohamed, exprime un optimisme certain à l'égard de l'évolution du taux de croissance en Algérie, tout en soulignant l'apport des investissements étrangers, depuis la réforme du chapitre relatif à ce dossier.



Le PLF 2025 adopté par l'APN

Les élus de l'Assemblée populaire nationale, APN, ont adopté, ce mercredi, en séance plénière, le projet de loi de finances 2025, après d'intenses discussions et de nombreuses propositions d'amendements.

Dans son communiqué, l'APN, a souligné que ce projet de loi de finance a vu la proposition de 90 amendements dont certains étaient liés aux exonérations fiscales et aux incitations à l'investissement, en plus d'un certain nombre de mesures visant à promouvoir la croissance économique et à soutenir les classes sociales les plus nécessiteuses.



Le PLF 2025 dès aujourd'hui devant le Sénat : Ultime étape avant le nouveau gouvernement

Une réunion du Bureau du Conseil de la Nation, élargie aux présidents des groupes parlementaires, au président de la Commission des affaires économiques et financières, ainsi qu'au questeur, s'est tenue hier sous la présidence de M. Salah Goudjil, président du Conseil de la Nation. Cette rencontre a permis de définir le calendrier de travail pour la période du 13 au 16 novembre, consacré principalement à l'examen du Projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025. Cette première phase de l'examen précède son passage en séance plénière, où les membres du Conseil de la Nation seront appelés à se prononcer par vote à main levée.



Bourse: Feu vert pour le lancement d'un emprunt obligataire de 2 milliards DA

La Commission de Régulation et de Surveillance des Opérations boursières (**COSOB**) a annoncé, ce mercredi, avoir donné son feu vert pour l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 2 milliards de dinars algériens par Maghreb Leasing Algérie (MLA).

« La COSOB a accordé le visa au document d'information relatif à l'émission d'un emprunt obligataire d'une valeur de 2 milliards de dinars par la Magheb Leasing Algérie, destiné aux investisseurs institutionnels », a écrit la Commission dans son communiqué.

[Faïd répond aux députés : « le PLF 2025 intervient pour instaurer le principe d'équité fiscale »](#)



Après une série de propositions et d'amendements proposés à nombre d'articles du PLF 2025, le ministre des Finances est intervenu pour apporter les éclairages nécessaires. Sans tarder, Laaziz Faïd précise que la fiscalité ordinaire s'est avérée insuffisante même pour couvrir les salaires des citoyens.

Affirmant que le PLF intervient pour instaurer le principe d'équité fiscale, le ministre indique que tout citoyen devra participer au financement du budget de l'État selon ses capacités de participation. Aux yeux de M. Faïd, il est inconcevable qu'en Algérie, troisième puissance économique en Afrique, la fiscalité pétrolière est si faible qu'elle n'assure pas la couverture des salaires.

[PLF2025 : Adoption à la majorité des voix des députés](#)



Au terme de longs et francs débats, avec des propositions d'amendements et d'enrichissement de plusieurs articles, les députés ont voté à la majorité le Projet de loi de finances 2025. Un texte qui consacre le caractère social de l'Etat.

Dans la journée, le ministre des Finances a affirmé que le PLF intervient pour instaurer le principe d'équité fiscale, précisant que tout citoyen devra participer au financement du budget de l'État selon ses capacités de participation.

[PLF2025 : Le Parlement rejette l'amendement sur l'importation de véhicules d'occasion](#)

Le rapport complémentaire de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale a rejeté la proposition d'amendements portant Importation de voitures d'occasion par des particuliers.



Les députés adoptent le Projet de Loi de Finances 2025

Après dix jours de débat acharné, les membres de l'Assemblée Populaire Nationale, ont adopté ce mercredi à l'unanimité, le Projet de Loi de Finances 2025.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a salué le travail effectué par les parlementaires lors de l'examen et du vote de ce dernier.



La COSOB donne son feu vert à l'émission d'un emprunt obligataire de 2 milliards de dinars par Maghreb Leasing Algérie

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) a récemment validé l'émission d'un nouvel emprunt obligataire par la Société Maghreb Leasing Algérie (MLA), destiné exclusivement aux investisseurs institutionnels. Cette opération porte sur un montant de 2 milliards de dinars, réparti en 200 000 obligations de valeur nominale de 10 000 dinars chacune.



Le PLF 2025 passe à l'APN : débat, demain, au Conseil de la nation avant son adoption finale

Le projet de loi de finances 2025 (PLF), adopté, ce mercredi en séance plénière par la majorité des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), sera demain jeudi présenté et débattu au Conseil de la nation, avant d'être adopté pour entrer en vigueur au début de l'année prochaine .

Le projet de loi de finances 2025 adopté par l'APN



L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté, ce mercredi, le projet de loi de finances 2025.

Le texte a été adopté lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faid, et de membres du gouvernement.

Le choix du ciblage des subventions et le caractère social de l'État

Le choix du ciblage des subventions et le caractère social de l'État est fait car il opte pour les 2 en réduisant le montant des transferts sociaux progressivement.

C'est une décision attendue depuis longtemps. La politique des subventions entre dans une nouvelle ère. Le gouvernement a décidé des premières opérations de ciblage des aides sociales de l'État.



Fintech et inclusion financière, catalyseur d'un écosystème

«Fintech et inclusion financière: catalyseur d'un écosystème», est le thème du Colloque international sur la fintech, de 2 jours à Tizi Ouzou.

Un colloque international sur la technologie financière a été organisé les 12 et 13 novembre à l'initiative de la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion et le laboratoire de recherche développement, économie, finance et institutions (DEFI) de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou. Ayant pour thème «Fintech et inclusion financière: catalyseur d'un écosystème», ce colloque hybride (en résidentiel et en visioconférence, ndlr) a vu la participation de pas moins de 140 participants venus de toutes les universités du pays et une quarantaine de pays étrangers.



Feu vert pour l'émission d'un emprunt obligataire par Maghreb Leasing Algérie

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a donné son visa à la société Maghreb Leasing Algérie (MLA) pour l'émission d'un emprunt obligataire institutionnel.

Il s'agit de l'émission d'un emprunt obligataire destiné aux investisseurs institutionnels d'une valeur de 2 milliards de dinars, a indiqué la Cosob dans communiqué.



Le PLF 2025 adopté à l'APN : Pas d'importation de véhicules de moins de 5 ans

Le projet de loi de finances (PLF) pour 2025 a été adopté, ce mercredi, à la majorité à l'Assemblée populaire nationale. La séance plénière du vote a consacré un temps non négligeable aux amendements concernant les importations des véhicules d'occasion.

L'une des mesures très attendues par les citoyens pour laquelle les députés et la commission du budget de l'Assemblée ont proposé un amendement, à savoir l'importation des véhicules de moins de cinq ans au lieu de moins de trois ans, n'a pas été retenue par la commission des finances de l'APN.

PRÉSENTÉ AU CONSEIL DE LA NATION AUJOURD'HUI : Le PLF-2025 adopté à l'APN

Les députés de l'Assemblée populaire nationale ont adopté, hier, article par article, le projet de la loi des finances pour 2025, et ce lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence du ministre des Finances, Laâziz Faïd, et de membres du gouvernement.

Après une série de propositions et d'amendements proposés à nombre d'articles du PLF-2025, inclus dans le rapport complémentaire de la commission des finances et du budget de l'APN. Le ministre des Finances est intervenu pour apporter les éclairages nécessaires. Sans tarder, Laâziz Faïd a précisé que la fiscalité ordinaire s'est avérée insuffisante, affirmant que le « PLF-2025 intervient pour instaurer le principe d'équité fiscale ».



Votée par la majorité à l'APN : Les députés octroient leur aval à la loi de finances 2025

Hormis les députés du Mouvement de la société pour la paix qui ont voté contre, le projet de loi de finances 2025 a été majoritairement adopté hier par les députés, lors d'une plénière tenue à l'hémicycle.

Au préalable de son passage en séance plénière au Sénat pour un vote à main levée, le projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025 a été soumis hier aux députés qui dès la matinée ont entamé, par articles, le vote du texte budgétaire lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd et de membres du gouvernement.

المجلس الشعبي الوطني: النواب يصادقون على مشروع قانون المالية ل2025



صادق أعضاء المجلس الشعبي الوطني, اليوم الأربعاء, على مشروع قانون المالية ل2025.

و تمت المصادقة على مشروع القانون خلال جلسة علنية ترأسها رئيس المجلس الشعبي الوطني, ابراهيم بوغالي, بحضور وزير المالية, لعزیز فايد, و أعضاء من الحكومة.

المجلس الشعبي الوطني: إدراج عدة تعديلات وإدخال مواد جديدة على مشروع قانون المالية ل2025

تضمن نص قانون المالية لسنة 2025, المصادق عليه بالأغلبية من قبل نواب المجلس الشعبي الوطني يوم الأربعاء, جملة من التعديلات مست عددا من الاحكام التي وردت في مشروع القانون, فيما تم إدراج مواد جديدة لاسيما في المجال الجبائي.

وتخص هذه التعديلات بشكل أساسي رفع نسبة الرسم العقاري المطبق على السكنات الثانوية الشاغرة والتي لم يتم تأجيرها ويملكها الاشخاص الطبيعيون الى 10 بالمائة (بدل من 7 بالمائة) وهذا بموجب المادة 20 من نص القانون, الذي تمت المصادقة عليه خلال جلسة علنية ترأسها ابراهيم بوغالي, رئيس المجلس, بحضور وزير المالية, لعزیز فايد, وعدد من اعضاء الحكومة.

نص قانون المالية 2025: تعزيز الاقتصاد الوطني وتحسين الاطار المعيشي للمواطنين

جاء نص قانون المالية لسنة 2025، الذي صادق عليه المجلس الشعبي الوطني، اليوم الأربعاء، بتدابير جديدة تهدف لترقية الاستثمار وتعزيز الاقتصاد الوطني من جهة، و دعم القدرة الشرائية و تحسين الاطار المعيشي للمواطنين من جهة اخرى.

وفي هذا الصدد، يقترح نص القانون الترخيص للخبز العمومية بإصدار سندات "صكوك سيادية"، تسمح للأشخاص الطبيعيين والمعنويين بالمشاركة في تمويل المنشآت و/أو التجهيزات العمومية ذات الطابع التجاري للدولة، مع إقرار إعفاءات ضريبية لمدة خمس سنوات على الدخل الإجمالي (IRG) أو الضريبة على أرباح الشركات (IBS) لمنتجات هذه الصكوك، الصادرة عن الخبز العمومية أو المتداولة في سوق منظم.

منح الضوء الأخضر لإصدار قرض سندي لشركة المغاربية للإيجار المالي الجزائر

أعلنت لجنة تنظيم عمليات البورصة ومراقبتها (كوسوب)، اليوم الأربعاء في بيان لها، عن منحها التأشيرة على وثيقة المعلومات المتعلقة بإصدار قرض سندي بقيمة 2 مليار دينار جزائري من قبل شركة المغاربية للإيجار المالي الجزائر (Maghreb Leasing Algérie-MLA).



نواب البرلمان يصادقون بالأغلبية على مشروع قانون المالية 2025

صادق نواب المجلس الشعبي الوطني، مساء الأربعاء، في جلسة علنية بالأغلبية على مشروع قانون المالية لسنة 2025. وتم التصويت على مشروع القانون مادة بمادة خلال جلسة ترأسها رئيس المجلس الشعبي الوطني، ابراهيم بوغالي، بحضور وزير المالية، لعزیز فايد، وأعضاء من الحكومة. وصوت النواب على التعديلات المقترحة على مشروع القانون، التي تضمنها التقرير التكميلي للجنة المالية والميزانية بالمجلس، والتي أحيل عليها 90 تعديلا من طرف النواب.



مشروع قانون المالية ينتقل من النواب إلى أعضاء مجلس الأمة

مسموح ببيع سيارات أقلّ من 3 سنوات.. بشروط!

فايد: هناك أشخاص مارسوا السمسرة وحاولوا تشويه استيراد المركبات المستعملة المصادقة على موازنة 2025 بالمجلس الشعبي الوطني.. وجدل بسبب التعديلات

طوى نواب المجلس الشعبي الوطني مساء الأربعاء، ملف مشروع قانون المالية لسنة 2025 وسط جلسة تصويت على التقرير التكميلي ومصادقة على القانون سادها الجدل بسبب تمسك بعض النواب بتعديلاتهم.



في جلسة عقدها المجلس الشعبي الوطني اليوم

تعديلات جديدة في قانون الضرائب المباشرة والرسوم المتعلقة بالسكن والنقل

عقد المجلس الشعبي الوطني اليوم الأربعاء، ابتداءً من الساعة التاسعة صباحًا، جلسة علنية ترأسها رئيس المجلس الشعبي الوطني، ابراهيم بوغالي، بحضور وزير المالية، لعزیز فايد، وأعضاء من الحكومة، للتصويت على مشروع قانون المالية لسنة 2025، وتم فيها المصادقة على عدة تعديلات في قانون الضرائب المباشرة والرسوم المتعلقة بالسكن والنقل .

وفي خطوة تهدف إلى تحديث النظام الضريبي وتعزيز فعالية تحصيل الضرائب من أبرز التعديلات التي تمت الموافقة عليها:



[من خلال رفع العراقيل عن القطاعات الوزارية...الخبير تيغرسى:](#)

[مالية 2025 ستدفع أكثر بعجلة الاقتصاد الوطني](#)

نوّه الخبير الاقتصادي، الدكتور الهواري تيغرسى، الأربعاء، بمضمون قانون المالية لسنة 2025، مشيراً إلى أن مواده ستدفع أكثر بعجلة الاقتصاد الوطني، وستساهم في رفع مجمل العراقيل التي كانت تعاني منها مختلف القطاعات الوزارية. وأكد تيغرسى، لدى حلوله ضيفاً على برنامج "ضيف الصباح" للقناة الإذاعية الأولى، أن السلطات العمومية قد تبنت من خلال مشروع قانون المالية لسنة 2025 موازنة بـ126 مليار دولار، حيث تضمن تدابير لتشجيع المبادرات الاقتصادية الحرة، وتشجيع إقامة الأنشطة الاقتصادية وتشجيع الاستثمار، وذلك ضمن الجهود التي تبذلها السلطات العمومية لتفعيل مقاربة اجتماعية ذات أهداف اقتصادية.



[في جلسة علنية للتصويت على مشروع قانون المالية لسنة 2025](#)

[إسقاط التعديلات الخاصة باستيراد السيارات](#)

عقد المجلس الشعبي الوطني اليوم الأربعاء، جلسة علنية للتصويت على مشروع قانون المالية لسنة 2025، تم فيها إسقاط التعديلات التي تم اقتراحها فيما يخص استيراد السيارات المستعملة.



[مكافحة البيروقراطية والتحول الرقمي على طاولة اجتماع الحكومة](#)

ترأس الوزير الأول، نذير العرابوي، الأربعاء، اجتماعاً للحكومة، تناول التدابير المتخذة من قبل قطاعات الصحة والنقل، الداخلية وكذا البريد من أجل تحسين الخدمات العمومية، ومكافحة البيروقراطية.



تعديلات جديدة على الرسوم المتعلقة بالسكن والنقل

صادق نواب المجلس الشعبي الوطني، اليوم الأربعاء، بالأغلبية على مشروع قانون المالية لسنة 2025. وجرت عملية التصويت في جلسة علنية ترأسها إبراهيم بوغالي، رئيس المجلس، بحضور وزير المالية لعزیز فايد، وعدد من أعضاء الحكومة. وبلغ عدد التعديلات المقترحة 90 تعديلاً، أحيلت على اللجنة من طرف مكتب المجلس، غير أن بعضها رفض لأسباب عدة تم توضيحها في التقرير التكميلي للجنة.



نواب البرلمان يصادقون على مشروع قانون المالية لسنة 2025

صادق نواب المجلس الشعبي الوطني بالأغلبية على مشروع قانون المالية لسنة 2025. وتم التصويت على مشروع القانون مادة بمادة اليوم خلال جلسة علنية ترأسها رئيس المجلس الشعبي الوطني، إبراهيم بوغالي، بحضور وزير المالية، لعزیز فايد، وأعضاء من الحكومة.



مشروع قانون المالية 2025.. جديد استيراد السيارات المستعملة

صادق نواب المجلس الشعبي الوطني، اليوم الأربعاء، بالأغلبية على مشروع قانون المالية لسنة 2025. وجرت عملية التصويت في جلسة علنية ترأسها إبراهيم بوغالي، رئيس المجلس، بحضور وزير المالية لعزیز فايد، وعدد من أعضاء الحكومة. وبلغ عدد التعديلات المقترحة 90 تعديلاً، أحيلت على اللجنة من طرف مكتب المجلس، غير أن بعضها رفض لأسباب عدة، تم توضيحها في التقرير التكميلي للجنة.

هذه أهم التعديلات على مشروع قانون المالية لـ 2025

صادق نواب المجلس الشعبي الوطني، اليوم، بالأغلبية على مشروع قانون المالية لسنة 2025. وجرت عملية التصويت في جلسة علنية ترأسها إبراهيم بوغالي، رئيس المجلس، بحضور وزير المالية، لعزیز فايد وعدد من أعضاء الحكومة. وبلغ عدد التعديلات المقترحة 90 تعديلا أحيل على اللجنة من طرف مكتب المجلس، غير أن بعضها رفض لعدة أسباب تم توضيحها في التقرير التكميلي للجنة.



نواب البرلمان يصادقون على مشروع قانون المالية 2025.. فايد:

المواطن أولوية.. عدالة جبائية والحفاظ على أموال الدولة

صادق نواب المجلس الشعبي الوطني، أمس، بالأغلبية على مشروع قانون المالية لسنة 2025، الذي خصّص ثلث ميزانية الدولة للسنة القادمة، للمواطن وذلك من خلال الغلاف المالي المخصّص للتحويلات الاجتماعية والذي يصل لـ 44 مليار دولار بنسبة ارتفاع 9.9% مقارنة بالسنة الجارية.



تمويل صندوق دعم الصحافة.. الجديد

صادق نواب المجلس الشعبي الوطني على تعديلات تخص تمويل "صندوق دعم الصحافة المكتوبة والسمعية البصرية والإلكترونية وأنشطة تكوين الصحفيين ومنهي الصحافة"، المتضمنة في المادة 78 من مشروع قانون المالية لسنة 2025. في تفاصيل تصويت النواب على مقترحات تعديل في مشروع قانون المالية، تقترح المادة 78 معدلة المتضمنة الغاء المادة 78، بالنظر إلى ما ترتب عن فرض رسم ثابت على مشترك خاص لدى شركة توزيع الكهرباء والغاز، وهي زيادة مباشرة يعتبرها صاحب مقترح التعديل، على عاتق المواطن.



بوغالي: قانون المالية لـ 2025 خطوة هامة نحو بناء اقتصاد قوي

أكد رئيس المجلس الشعبي الوطني، ابراهيم بوغالي، أن قانون المالية لعام 2025 يمثل خطوة هامة نحو بناء اقتصاد وطني قوي ومستدام.

أعرب بوغالي عن التزام المجلس الشعبي الوطني في دعم هذه المسيرة من خلال مواصلة تكييف التشريعات مع احتياجات الدولة في ظل التطورات المحلية والدولية.



الموافقة على إصدار قرض سندي لشركة المغاربية للإيجار المالي الجزائري

أعلنت لجنة تنظيم عمليات البورصة ومراقبتها (كوسوب)، اليوم الأربعاء في بيان لها، عن منحها التأشيرة على وثيقة المعلومات المتعلقة بإصدار قرض سندي بقيمة 2 مليار دينار جزائري من قبل شركة المغاربية للإيجار المالي الجزائري (Maghreb Leasing Algérie-MLA).

GOVERNEMENT

Le remaniement imminent ?

Tout porte à croire que le remaniement du gouvernement est imminent. Il pourrait intervenir dans le courant de la semaine prochaine, après l'adoption du projet de loi de finances 2025 par les sénateurs.

Karim Aimeur - Alger (Le Soir) - À la surprise générale, le Conseil de la Nation a annoncé l'adoption du projet de loi de finances 2025, après-demain samedi. Le texte voté hier par les députés de l'APN, avec l'adoption de quelques amendements controversés, a été présenté en fin de journée devant la commission des affaires économiques et financières de la deuxième chambre du Parlement, par le ministre des Finances, Laâziz Faid. «Les séances plénières reprendront le jeudi 14 novembre 2024 (aujourd'hui, ndr) au matin pour la présentation et le débat du projet de loi de finances 2025.

Les débats se poursuivront le vendredi 15 novembre, suivis des interventions des présidents des groupes parlementaires, tandis que le ministre des Finances répondra, dans l'après-midi du même jour, aux interventions et préoccupations des membres du Conseil. Le texte du

projet de loi sera soumis au vote lors d'une séance plénière prévue dans la matinée du samedi 16 novembre 2024.» Pourquoi une telle précipitation ? D'habitude, il y a toujours un délai de plusieurs jours entre l'adoption du texte par l'APN et sa présentation devant le Conseil de la Nation. La seule explication de cette expédition est, du point de vue de nombreux observateurs, l'imminence du remaniement du gouvernement. Ce dernier pourrait intervenir dans le courant de la semaine, après le vote du PLF 2025 par les sénateurs. Le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, avait déjà annoncé le changement de gouvernement après l'adoption du projet. À partir de ce samedi donc, non ne pourrait justifier un nouveau retard.

Après son élection le 7 septembre dernier pour un second mandat, M. Tebboune avait demandé au gouvernement d'ajourner sa démission pour gérer les affaires courantes, à savoir les rentrées scolaires, professionnelles et universitaires, en plus de la préparation du projet de loi de finances 2025.



Palais du gouvernement.

«Le remaniement gouvernemental aura lieu avant la fin de cette année, après l'adoption de la loi de finances à l'Assemblée populaire nationale, pour lancer une nouvelle phase en 2025», avait expliqué le chef de l'Etat lors de sa dernière

entrevue avec des médias nationaux, début octobre dernier.

La grande question est de savoir si le remaniement touchera uniquement certains ministères ou sera-t-il plutôt profond, avec le changement y compris du Premier ministre. Lors des débats sur le PLF 2025, quelques ministères ont été particulièrement ciblés par les députés qui ont soutenu que ces derniers ont

failli à leur mission. En tête de ces ministres, celui en charge du secteur de l'Industrie qui était sévèrement critiqué. Ali Aoun sera-t-il emporté par le remaniement ?

«Les ministères qui ont démontré des compétences et servi le peuple poursuivront leur mission, tandis que ceux qui ont montré des limites dans leur travail devront faire face à un changement inévitable», avait expliqué le chef de l'Etat, précisant qu'il était «à la recherche des meilleures compétences dans le pays». Lors de la même émission, M. Tebboune avait indiqué que «le prochain gouvernement ne sera pas forcément technocratique, mais il est essentiel que ses membres aient une expérience leur permettant de contribuer efficacement au développement de la nation».

Après le remaniement ministériel, le chef de l'Etat doit présenter, avant la fin de l'année, le bilan de son premier mandat lors d'une session extraordinaire des deux chambres du Parlement réunies.

K. A.

de séance suivie d'une altercation verbale qui se muera juste après en échanges «d'amabilités physiques» entre les deux députés avec l'implication d'autres parlementaires.

Pour revenir à ladite plénière, elle a été précédée par la lecture du rapport complémentaire de la commission des finances et du budget de l'Assemblée. Un document qui fait ressortir la prise en compte dans la forme de 90 propositions d'amendement à l'issue des débats menés trois jours durant la semaine écoulée. Et de cette centaine de propositions, le gros a fait l'objet de rejet dans le fond puisque seules trois propositions d'amendement pourtant refusées par ladite commission ont été adoptées en plénière après leur maintien par leurs auteurs. Comme celle qui a vu les députés adopter la proposition de porter l'impôt forfaitaire unique à 5% sur les chiffres d'affaires pour les chauffeurs de taxi alors que la commission des finances et du budget avait récusé cette proposition au motif que seules les activités de production et de vente bénéficient de ce seuil d'imposition au titre de l'IFU. Autre victoire à l'actif des députés, le maintien du minimum d'imposition au titre de l'IFU au seuil de 10 000 dinars alors que le texte initial du PLF le portait au triple (30 000 dinars).

PLF 2025

Les députés disent oui

Comme prévu, les membres de l'Assemblée populaire nationale ont adopté, hier mercredi, en fin de journée, le projet de loi de finances 2025, au bout d'une plénière marathon.

Mohammed K. - Alger (Le Soir) - Le projet de loi de finances pour l'année 2025 a été validé, hier mercredi, vers 18h, par les membres de l'Assemblée populaire nationale, à l'exception de ceux du Mouvement de la société pour la paix qui ont désapprouvé ledit texte. C'était à l'issue d'une plénière marathon marquée par une interruption d'une durée d'une demi-heure, en début d'après-midi, pour une réunion de concertation entre le président de l'Assemblée et ceux des différents groupes parlementaires, suite à une remarque émise par le chef du groupe parlementaire du Mouvement de la société pour la paix concernant «l'omission» d'une proposition d'amendement émise par un député du parti par la commission des finances et du budget. Une levée temporaire

Véhicules d'occasion importés: possibilité de revendre avant 3 ans

A contrario, les députés, notamment ceux du MSP qui ont tenu à d'autres propositions pourtant rejetées par ladite commission des finances et du budget de l'assemblée, ont échoué à les faire adopter en plénière.

Les députés ont, en effet, rejeté la proposition d'amendement concernant l'article 203 qui restreint, selon ses auteurs, la liberté de commerce du citoyen et la propriété individuelle. Ladite proposition porte tout simplement sur la suppression de la disposition qui, selon ledit député, ne permet pas la cession des véhicules importés qu'après 3 ans de leur acquisition. Et l'auteur de la proposition de mettre en avant le manque de véhicules sur le marché en plus de la cherté excessive de ceux de moins de trois ans inaccessibles pour les citoyens, notamment pour les couches moyennes. Pour y remédier, il est proposé de porter cette condition d'âge du véhicule à importer à 5 ans avec la suppression de la condition d'incessibilité.

Ce pourquoi le ministre des Finances a dû intervenir pour expliquer le mobile de cette incessibilité de trois ans pour, selon lui, «lutter contre la spéculation dont font l'objet ces véhicules importés et qui a altéré l'objectif recherché à travers les avantages fiscaux et douaniers accordés dans ce sens». Des avantages fiscaux qui, dans le cas de leur remboursement par son bénéficiaire avec des taux proportionnels à la période d'incessibilité du véhicule, comme annoncé juste après par le rapporteur de ladite commission des finances et du budget, pourraient permettre à ce dernier de pouvoir revendre son véhicule avant les trois ans.

Et au titre des rejets de ladite commission des finances et du budget qui n'ont pu passer en plénière, celle incluant une réduction d'une taxe sur les logements vacants appartenant à des personnes physiques et qui n'ont pas été loués, de 10% à 7%.

La commission a également rejeté la proposition portant annulation de l'article 55 portant sur l'augmentation du montant des vignettes

automobiles, estimant que la mesure concerne les voitures équipées d'un gros moteur d'une force motrice supérieure à 180 chevaux, avec une consommation de carburant élevée. Dans son rapport complémentaire, la commission des finances et du budget de l'APN a également rejeté la proposition d'amendement portant importation de voitures d'occasion par des particuliers. L'amendement porté par un député du MSP autorise l'importation de véhicules de moins de cinq ans au lieu de trois ans, comme c'est le cas actuellement.

La PLF 2025 débattu dès ce jeudi au Conseil de la Nation

La PLF ainsi adoptée par les députés va être débattu, aujourd'hui jeudi et demain vendredi, par les membres du Conseil de la Nation avant son vote après-demain samedi, selon un communiqué de la chambre haute du Parlement rendu public, hier mercredi.

M. K.

LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2025 ADOPTÉ À L'ISSUE D'UNE SÉANCE
TENDUE À L'APN

Echanges verbaux virulents et altercation physique à l'hémicycle !

● A l'exception des députés du Mouvement de la société pour la paix (MSP), qui ont voté «contre le texte», les autres membres de l'Assemblée, soit la majorité, ont donné leur quitus pour ce texte de loi qui trace la trajectoire budgétaire pour l'année prochaine.

Le projet de loi de finances 2025 a été adopté hier par les députés au niveau de la Chambre basse du Parlement. A l'exception des députés du Mouvement de la société pour la paix (MSP), qui ont voté «contre le texte», les autres membres de l'Assemblée, soit la majorité, ont donné leur quitus pour ce texte de loi qui trace la trajectoire budgétaire pour l'année prochaine.

Le vote a eu lieu à l'issue d'une séance de plusieurs heures, qui s'est déroulée dans un climat très tendu. En plus de la cacophonie, des accusations et altercations verbales, certains députés ont même arrivés aux mains. L'élu du MSP Zakaria Belkhat de la wilaya de Laghouat et Ali Rebouj du Front de libération national (FLN) de la wilaya d'Alger se sont écharpés, en effet, des propos virulents. Le premier a accusé les membres de la commission des finances et du budget, à majorité FLN, de ne pas avoir pris en compte leurs propositions d'amendements et d'avoir surtout falsifié le rapport final. Les parlementaires du MSP ont estimé que la transparence et l'esprit de travail sérieux ont fait défaut au sein de ladite commission. Des accusations qui n'ont pas été du goût des députés



du FLN, qui ont réagi violemment.

Durant toute la journée, la bataille autour des amendements a fait rage. Le rapport complémentaire de la commission des finances a rejeté la proposition d'amendement portant importation de voitures d'occasion par des particuliers, et celle apportée à l'article 203 à l'effet de supprimer la mesure restrictive à la vente des véhicules d'occasion de moins de 3 ans. A leur tour, les députés ont approuvé ce rejet. Pour rappel, la mesure initiale vise à rendre ces véhicules inaccessibles durant une période de 3 ans après de leur acquisition, «sous le but de réduire les pratiques spéculatives». Dans leur argumentaire, les porteurs de cet amendement ont mis en avant le manque de véhicules sur le marché, en plus de la cherté excessive de ceux de moins de trois ans inaccessibles pour les citoyens, notamment les fonctionnaires qui constituent la couche moyenne. D'où la proposition de porter cette condition d'âge

Une vue des travaux de l'Assemblée

du véhicule à importer à cinq ans, avec suppression pure et simple de la condition d'inaccessibilité.

Par contre, la plénière a approuvé l'article 20 qui réduit de 10 à 7% le taux de la taxe foncière applicable aux logements vacants détenus par des personnes physiques et qui n'ont pas été loués.

EXAMEN ACCÉLÉRÉ EN VUE D'UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Aussi, les députés ont dit «oui» à l'abrogation de l'article 29 relatif à l'augmentation de la taxe forfaitaire sur les commerçants de 10 000 à 30 000 DA, en plus de l'approbation de l'article 22 bis relatif à l'activité de transport en taxi et la modification de l'article 8 de la loi sur l'impôt direct et les taxes liées au logement, ainsi que la modification des articles 14 et 18 de la loi sur les impôts directs et les taxes si-

milaires. L'article 37 de ce projet de loi a suscité une polémique qui a poussé le président de l'Assemblée à suspendre la séance. Il s'agit d'une disposition portant sur l'ouverture d'un compte d'affectation spécial intitulé «fonds d'aide à la presse écrite, audiovisuelle, électronique des actions de formation et de perfectionnement des journalistes et des professionnels de la presse». Ce compte préleva une quote-part de la taxe sur la publicité applicable au chiffre d'affaires réalisé par les entreprises exerçant l'activité de communication et de publicité, et qui sera revu à la hausse de 1 à 2% 50% du produit de cette taxe vont au budget de l'Etat, 25% au profit du Fonds d'aide à la presse et 25% au Fonds d'aide pour le développement de la technique et de l'industrie cinématographique, dont la création est prévue par le présent projet de loi de

finances. Les députés ont proposé de réduire le taux de la taxe de 50%, ce que la commission a rejeté.

Par ailleurs, le ministre des Finances, Lazziz Faid, est intervenu, à plusieurs reprises, pour apporter des clarifications. Il a indiqué, à cet effet, que la fiscalité ordinaire s'est avérée insuffisante même pour couvrir les salaires des citoyens, précisant que le PLF intervient pour instaurer le principe d'équité fiscale. «Tous les citoyens devraient participer au financement du budget de l'Etat selon leurs moyens. Il est inconcevable qu'en Algérie, troisième puissance économique en Afrique, la fiscalité pétrolière est si faible qu'elle n'ait pu assurer par la couverture des salaires», inséna le ministre, avant de confirmer l'existence de l'évasion fiscale. Le représentant du gouvernement a soutenu que le PLF 2025 ne se veut pas «un fardeau

pour le citoyen». Il annonce que les prochains textes apporteront de nouvelles mesures. Défendant le contenu du projet, le ministre a affirmé que ce document a été «passé au peigne fin et étudié article par article».

Notons qu'après la séance de vote de ce texte de loi à l'APN, le ministre des Finances s'est rendu au Conseil de la nation pour exposer le texte devant les membres de la commission des finances et du budget, avant de le présenter aujourd'hui en séance plénière. Les débats autour du projet au niveau de cette Chambre se poursuivront demain, ce qui est une première dans les annales du Parlement. Le vote des sénateurs interviendra ensuite samedi. La célérité dans le traitement de ce projet est liée directement, selon des observateurs, au remaniement ministériel qui est visiblement imminent.

Nabila Amir

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES ET LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE

Le Gouvernement peaufine ses mesures

Le gouvernement a tenu, hier, sa réunion hebdomadaire consacrée «au suivi des progrès réalisés en matière d'amélioration et de modernisation des services publics». Selon un communiqué du Premier ministre, l'Exécutif a, en effet, «entendu des communications relatives aux mesures prises par les secteurs de l'Intérieur, de la Poste et des Télécommunications, de la Santé et des Transports, pour répondre aux attentes et aux préoccupations quotidiennes des citoyens à travers l'amélioration de la qualité des services publics, notamment à travers la lutte contre la bureaucratie et la mise en œuvre de la trans-

formation numérique». Concernant la sécurité hydrique, notamment en matière de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable au profit des citoyens des régions touchées par le stress hydrique, le gouvernement, indique la même source, a entendu une communication sur l'état d'avancement du projet de réalisation des 5 méga stations de dessalement de l'eau de mer. Il s'agit de stations devant être réalisées au niveau des wilayas de Tipaza, Boumerdes, Oran, Béjaïa et El Tarf, ainsi que le projet de transfert d'eau souterraine à partir du champ de captage El Guetrani à Beni Ounif, pour l'approvisionnement en eau

potable de la population des villes de Béchar, Abadja et Kenadsa.

Selon le même communiqué, un projet de décret présidentiel fixant les conditions et les modalités de réalisation et d'édification des œuvres artistiques dans les espaces publics et leur entretien, a été également examiné. Ce texte, indique la même source, «devra permettre d'assurer le respect des dimensions historiques, culturelles et sociales de la nation algérienne, ainsi que les normes techniques et esthétiques dans la réalisation des différentes œuvres artistiques, nées commémoratives et fresques murales».

Le gouvernement a également examiné un projet de textes d'application de la loi n°24-04 du 26 février 2024, portant les règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophe dans le cadre du développement durable, ainsi qu'un projet de décret exécutif relatif aux plans d'intervention en matière des risques de catastrophe, fixant l'organisation et la coordination des secours et de l'intervention en cas de risque de catastrophe ou risque particulier touchant les installations et les ouvrages industriels.

R.N.

صوت عليها نواب المجلس الشعبي الوطني بعد إدخال تعديلات طفيفة ميزانية 2025.. أقل رسوما وأكثر استثمارا

صادق نواب المجلس الشعبي الوطني، أمس، على مشروع قانون المالية 2025 في أجواء مشحونة بلغت حد الملامات والاشتباه بالأيدي بين نواب كتلتى حماس والأهلال، بينما اضطرت وزير المالية لعزيم هايد للتدخل ومقاطعة الجلسة في أكثر من مرة، تارة لتوضيح المغزى من مواد المشروع، وأخرى لتقليص "خسائر" بعد انتزاع النواب لتعديلات أدت إلى تخفيض حجم الضرائب.

أدت إلى تبادل التهم بين النواب واللجنة ومشادات بينهم، وفرضت التوصل إلى صيغة توافقية لتخفيض الرسم الثابت على كل مشترك خاص لدى الشركات الموكلة بتوزيع الكهرباء والغاز بحوالي 50 في المائة.

النواب ينتزعون تعديلات

عرضت جلسة التصويت على مشروع القانون، أيضا، انتزاع نواب البرلمان لبعض التعديلات رفضتها لجنة المالية الميزانية في وقت سابق، أبرزها المادة 22 مكرر جديدة المتعلقة بنشاط النقل سيارات الأجرة من خلال تخفيض الضريبة الجزائية من 12 بالمائة إلى 5 بالمائة، بالإضافة إلى المصادقة على اقتراح إلغاء المادة 29 إذ تنص على رفع المبلغ المستحق بعنوان الضريبة الجزائية الوحيدة في كل سنة بمبلغ 30 ألف دينار وبالإبقاء على ضريبة 10 آلاف دينار في سياق مراعاة الظروف الاجتماعية والاقتصادية للمعكفين بالضريبة، لتشجيع ممارسة واستمرارية النشاط المهني، كما نجح النواب في انتزاع تعديل بخصوص اقتراح تعديل المادة 33 من خلال تخفيض القرامة المالية بالنسبة للموثقين والمحضرين القضائيين إلى 5000 دج بدلا من 100 ألف دينار.

وصوت نواب المجلس، من الناحية المقابلة، على جل التعديلات المقترحة من قبل لجنة المالية والميزانية، عقب مراجعة صيغة النواب، كما صوتوا على رفع قيمة السيارات السنوية ذات المحركات أكثر من 15 حصانا بخاريا، على الرغم من أنها كانت محل جدال بينهم، حيث تتراوح ما بين 10 آلاف دينار إلى 25 ألف دينار، حسب عمر المركبة.

س. ب



سعيد بشار

● أثار الوزير على التوضيح بأن الزيادات المقروضة ليست لمعاينة المواطن، ولكن من باب تحقيق العدالة الجبائية وتحقيق موارد للدولة، للاستمرار في تقديم الخدمات العمومية، داعيا النواب إلى تفهم هذا التوجه، قبل أن يضيف بأن التخفيضات المقترحة ستكون لها تأثيرات على ميزانية خزينة الدولة.

زيادات للمحافظة على موارد الدولة

وخلال كلمته، قال فايد إن التدابير المتخذة في الخمس سنوات الأخيرة تهدف إلى تعبئة موارد إضافية مخصصة لدعم وتفعيل التنمية الاقتصادية والاجتماعية للبلاد، تنوع الاقتصاد من خلال دعم الاستثمار وترقية مختلف المبادرات، بحث

المشاريع المهيكلة الكبرى، وكذا معالجة مشكل الشح المائي بتميز ضمان التزويد بالمياه الصالحة للشرب، بالإضافة إلى امتصاص العجز في الهياكل القاعدية وتأمين طرق الاتصال وترقية التحول الطاقوي ورفعة مصالح الدولة ودعم اقتصاد المعرفة، وشدد على التأكيد إلى أن هذه الخطوات تندرج ضمن تعبئة موارد جبائية إضافية حسب إمكانية مساهمة كل مكلف دون رفع مستوى الضغط الجبائي عن طريق توسيع الوعاء الضريبي ومجازية الغش والتهرب الجبائيين.

رفض اللجنة لتعديل المادة 78 الخاصة بموارد مالية لصندوق دعم الصحافة المكتوبة والسومية البصرية والإلكترونية وأنشطة تكوين الصحفيين ومهنيي الصحافة، كانت بمثابة القشة التي كسرت ظهر البعير، فقد

فرض عتبات تصاعدية للتنازل عنها قبل ثلاث سنوات

إسقاط تعديلات استيراد السيارات

● على الرغم من أن مشروع قانون المالية تعرض للعديد من التعديلات ذات العلاقة بملف السيارات، إلا أن التقرير التكميلي للجنة المالية والميزانية أسقط في نهاية المطاف التعديلات المقترحة على استيراد السيارات الأقل من ثلاث سنوات، والتي قدمها مندوبيها على أساس إيجاد حل توافقيا لهذا الملف المورق للمواطن والحكومة على السواء.

ورفضت اللجنة تبعا لما جاء في التقرير التكميلي للمشروع المقترح الخاص بالسماح لأعضاء

سعيد بشار

الجبالية باستيراد السيارات الأقل من ثلاث سنوات، وعدم اقتضارها على المواطنين المقيمين على التراب الوطني، وأخرى قدمها النواب في سياق السماح برفع القيود عن بيعها قبل مرور ثلاث سنوات، وأيضا التعديل الذي كان سيسمح باستيراد السيارات التي يقل عمرها عن خمس سنوات.

ولم يختلف الوضع خلال جلسة التصويت التي تفرقت فيها التصايب القانوني، حيث صادق النواب على المادة 203 من مشروع قانون المالية التي تنص على عدم إمكانية التنازل عن السيارات المستعملة الأقل من 3 سنوات لمدة 36 شهرا ابتداء من تاريخ جمركتها، أما في حالة التنازل عنها يتم استرداد الامتيازات الجبائية الممنوحة.

24 شهرا ابتداء من تاريخ

وأشارت المادة ذاتها إلى تفاصيل ذلك عبر إعادة دفع كامل الامتياز الجبائي الممنوح إذا تم التنازل عن السيارة (بيعها) في أجل يقل أو يساوي 12 شهرا ابتداء من تاريخ جمركتها وإعادة دفع 66 في المائة من الامتياز الجبائي الممنوح في حالة التنازل عنها في أجل يفوق 12 شهرا ويقل أو يساوي 24

شهرات الممنوحة، وكذا إعادة دفع 33 في المائة من الامتياز الجبائي الممنوح إذا تم التنازل عن السيارة في أجل يفوق 24 شهرا ابتداء من تاريخ جمركتها.

وذكرت المادة، موازاة مع هذا، بأن المواطن المعني بالأمر لا يطالب بإعادة دفع أي امتياز جبائي ممنوح إذا تم التنازل عن السيارة بعد 36 شهرا ابتداء من تاريخ جمركتها، في سياق التصدي بمواجهة الممارسات ذات العلاقة بالسهمرة في بيع السيارات المستوردة بهذه الطريقة.

بعد التصويت عليه أمس بالمجلس الشعبي الوطني مجلس الأمة يشرع في مناقشة قانون المالية

صبيحة يوم السبت، وكان مكتب مجلس الأمة الموسع قد أمد في بيان له، بأن جوهر النص هذا ينبني أساسا ومبتغى على المحافظة على القدرة الشرائية للمواطنين والمواطنات، وفي ذلك تدليل متزايد وحرص أكيد على توطيد العروة بين الرئيس والشعب، في جزائر جديدة منتصرة، ناهيك عن صون الطابع الاجتماعي للدولة المستمد روحه ونفسه من بيان أول نوفمبر 1954.

كما حث رئيس مجلس الأمة صالح قوجيل سابقا، رؤساء المجموعات البرلمانية، ومن خلالهم أعضاء المجلس على استحسان تركيز مداخلاتهم بتغليب القراءة السياسية لمضامينه على ما غيرها وأن يكون ذا أبعاد وطنية تتواءم مع قانون المالية الأهم -حسبه- منذ استعادة السيادة الوطنية من حيث الاعتمادات المالية المخصصة وسقف الطموحات والأهداف المسطرة.

ن.ج

● يشرع مجلس الأمة اليوم الخميس في عرض ومناقشة نص قانون المالية لسنة 2025 بعدما صادق عليه المجلس الشعبي الوطني أمس الأربعاء. وأعلنت الغرفة العليا للبرلمان في بيان لها أمس أنها ستستأنف أشغالها يوم الخميس على الساعة التاسعة والنصف صباحا، في جلسة علنية تخصص لعرض ومناقشة نص قانون المالية لسنة 2025.

ويتضمن برنامج الأشغال، حسب بيان مجلس الأمة تقديم نص القانون من قبل وزير المالية وتقديم التقرير التمهيدي للجنة الشؤون الاقتصادية والمالية قبل فتح الباب أمام تدخلات أعضاء مجلس الأمة. وستواصل المناقشة يوم الجمعة تليها تدخلات السادة رؤساء المجموعات البرلمانية، على أن يتولى وزير المالية، زوال نفس اليوم، الرد على تدخلات وانشغالات أعضاء المجلس. فيما سيعرض نص القانون للتصويت في جلسة عامة تعقد



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger